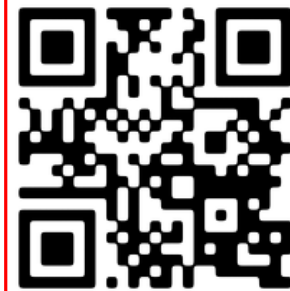




Pour ne plus subir ! Pour agir ! Je me syndique à la CGT !

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION CE DU JEUDI 20 FÉVRIER 2014

<http://cgt-ford.com> - Jeudi 20 février 2014



**Comité de suivi :** les élus du CE demandent à avoir la présentation qui a été faite par Ford Europe. Le CE est légalement prioritaire en ce qui concerne les informations économiques de l'entreprise et Ford passe outre !

Le DRH revient sur cette réunion prétendant que Ford Europe a dit que des projets sont à l'étude et que les syndicats ont écrit l'inverse dans leurs comptes rendus. Pourtant, les élus du CE présents autour de la table n'ont pas entendu la même chose. De plus, la CGT lit des articles de presse (visibles sur notre site internet) reprenant les déclarations de Wolfgang Schneider (vice-président de Ford Europe) qui sont en décalage complet par rapport à ce qu'a écrit la direction dans son flash info : « *Il n'y a pas de nouveau projet (prévu), mais on est très confiant* » et « *il n'y a pas de nouveau projet mais nous sommes très confiants dans le fait de pouvoir réaliser les 1000 emplois avec les projets en cours et qui vont être en partie lancés dans les mois qui viennent* ». D'autre part, à aucun moment Ford ne l'a écrit dans sa présentation faite lors du comité de suivi et le fait que celle-ci ne soit pas montrée aux élus du CE démontre que Ford et la direction de FAI souhaitent créer le trouble dans l'esprit des salariés !

**Compte-rendu de la réunion du Comité d'Entreprise Européen de Ford qui s'est déroulée les 18 et 19 février en Allemagne :** Gilles Lambersend, secrétaire du CE de FAI, revient sur ce qui s'y est dit.

Ford Europe semble ne pas avoir de stratégie claire en ce qui concerne le plan produit pour l'Europe sauf en ce qui concerne les futures normes environnementales (95 grammes de CO2 en 2020). Pour atteindre cet objectif, le double embrayage n'est pas une technologie adaptée et n'est donc déjà plus un projet d'avenir alors que nous n'avons pas encore commencé sa fabrication ! Pour le remplacer, Ford se dirigerait vers une transmission automatique 6 vitesses puis 9 et 10 vitesses à moyen terme. Les transmissions automatiques étant notre cœur de métier, d'ores et déjà, la CGT revendique la production de ces futures transmissions à FAI !

Ex d'engagement de Ford : à Cologne, un accord d'entreprise signé entre les syndicats et Ford Europe promettait à l'usine allemande la fabrication de la nouvelle Fiesta. Problème, cet accord courait jusqu'à 2016 et Ford a décidé de repousser le lancement de ce véhicule à 2017. Et comme par hasard, Ford estime que l'accord n'est plus valable et la Fiesta pourrait être délocalisée en Roumanie car Cologne serait plus cher. Ayez confiance en Ford après ça !

En ce qui concerne la MX65 pour GFT Bordeaux, ni la direction de Ford ni celle de GFT ne répondent à la question : où sera produite cette transmission ? Ils se renvoient la balle pour mieux ne pas y répondre. L'annonce sera faite en septembre ou octobre 2014.

Ford sait où il va car il a bel et bien une stratégie industrielle mais rien n'est dit aux salariés pour mieux entretenir le trouble et imposer les discours de compétitivité et de réduction des salaires en mettant en concurrence les usines du groupe. L'objectif semble de diriger les productions européennes vers les pays de l'Est sur le modèle de ce qu'a fait Renault avec Dacia, notamment sur le futur modèle de la Ka.

### **Marche de l'entreprise - Avancement des activités :**

**6F35 :** productions prévues : 564/jour pour février, mars et avril. La capacité de la ligne est avérée. La CGT dénonce la course au score sur la ligne, l'objectif de production étant régulièrement dépassé. La direction prétend que nous rattrapons le retard suite au manque d'approvisionnement de pièces et que FAI est en période de test. On voit que ce ne sont pas eux qui bossent sur la ligne et qui y laissent leur santé ! Quand nous disons que c'est pour mieux mettre les collègues au chômage, la direction répond que ce n'est pas son but. Chacun jugera. Et la direction ajoute qu'elle doit faire travailler les installations à leurs pleines capacités pour démontrer la compétitivité de FAI à Ford Europe. Peu importe pour elle si ce sont les collègues qui trinquent ! Il y a d'un côté du sureffectif déclaré et de l'autre des postes surchargés !

La CGT interroge la direction sur les stocks visibles dans l'usine alors qu'elle nous dit que nous avons du retard ? Réponse : pour Valence, « les boîtes partent » mais pour la Chine ? La CGT revient sur les boîtes envoyées en Chine en cartons et qui ont posé un problème de transport : les cartons étaient trop grands pour rentrer dans les containers ! Ce n'est pas un gag, du moins pas pour les collègues qui doivent remballer ces boîtes dans d'autres cartons à la bonne taille.

**VBAC (salle blanche) :** il y a un taux de rejets sur le banc trop important et aléatoire. Ce qui fait que la ligne n'est pas capable de fournir dans les temps d'ouverture. Pour la CGT, il y a aussi de gros problèmes sur les conditions de travail actuellement qui devront être améliorées.

**Case :** le temps d'ouverture du secteur d'usinage permet de fournir la ligne mais en tournant à 100%. En cas de panne, il y aurait un manque d'approvisionnement de la ligne d'assemblage. Par ailleurs, il y a un problème de corrosion sur 500 carter.

**Racks :** productions prévues : 239/mois pour février et 378/ mois pour mars et avril. Le laser 3D travaille en double SD et est en temps d'ouverture maximum de la machine. On ne pourra donc pas produire plus, ce qui amènera quelques retards acceptés par le client. Il y a eu un quasi accident avec le transport des plaques alors que le CHSCT avait révélé un risque à

ce poste. Une solution a été trouvée, mais après.

**Carter Fox** : productions prévues : 800/jour pour janvier, février et mars. Il y a un léger retard sur la fabrication. Les problèmes de porosité restent et perdurent !

**TTH** : productions prévues : 3110/mois pour février, mars et 3210/mois pour avril. Un four en standby pourrait être redémarré. Ces augmentations de volume sont dues à des commandes de l'Inde et du Brésil.

**DCT** : 217 pièces sont à faire et à livrer courant mars. Un process de soudure ayant été approuvé par GFT, 100 pièces devront avoir été fabriquées pour le 5 mars et être envoyées chez le client. Du personnel du secteur fait du contrôle visuel de contamination alors que le service spécialisé est menacé de réduction d'effectif. Cherchez l'erreur !

**Engagement d'au moins 1000 emplois à FAI** : nous étions 1011 salariés au mois de janvier.

**Prêt de main d'œuvre à GFT** : 20 personnes étaient prêtées en janvier, 18 hommes et 2 femmes.

#### **Information-consultation des projets d'accord sur l'évolution de carrière du personnel Ouvrier & ETAM :**

La CGT ne signera pas l'accord concernant le personnel ouvrier et explique pourquoi : la non reconnaissance des diplômes, le fait que les salariés ne pourraient plus parler d'augmentation de salaire lors des entretiens annuels, les promotions qui découlent d'une évolution de carrière restent tributaires du budget alloué pendant les NAO ce qui est parfaitement anormal, et bien d'autres points vont à l'encontre de l'intérêt des ouvriers. Les revendications de la CGT n'ont pas été reprises. Chaque nouvel accord proposé à la signature par la direction en ce qui concerne les salaires est un nouveau recul. Avant, quand un collègue avait les points sur sa matrice pour passer au coefficient supérieur, il n'y passait pas forcément, loin de là. Maintenant, il n'y aura même plus de points, alors !...

#### **Réponses aux questions dans le cadre du droit d'alerte :**

Le DRH explique que la direction a travaillé sur nos questions, qu'elle a bien avancé, que Dirk Heller pourrait venir nous en dire plus le 11 mars lors d'une rencontre avec les élus du CE et que des réponses nous seront données à ce moment là pour en discuter. La direction ne répondra à rien d'ici là alors que la loi l'y oblige puisqu'elle prévoit que « de droit », les réponses aux questions des élus du CE doivent être apportées à la réunion suivante, soit celle-ci.

La CGT prend acte qu'aucune réponse n'a été apportée lors de cette réunion. En janvier, la direction nous expliquait qu'elle a déjà répondu à toutes nos questions et là, elle dit que c'est beaucoup de travail et qu'elle n'a pas eu le temps d'y répondre. Quand dit-elle la vérité ? D'autant plus que nous sommes 3 jours après un comité de suivi où elle devait être en possession de toutes ces réponses ! La direction joue la montre espérant que lors des élections professionnelles du 6 mars, les élus du CE actuels soient remplacés par d'autres plus malléables et plus facile à convaincre de ne pas voter un droit d'alerte ! Les élus du CE vont se rencontrer rapidement pour décider des suites...

#### **Déclaration des travailleurs handicapés :**

L'effectif d'assujettissement est de 1272 sachant que les préretraités sont comptés. Le nombre de bénéficiaires représente 100,85 employés. La direction déclare que c'est une bonne nouvelle dans la situation actuelle de l'entreprise car elle n'aura pas de pénalités financières. La CGT demande combien de salariés étaient déjà handicapés avant de rentrer dans l'entreprise : la direction ne sait pas répondre à cette question.

#### **Période de fermeture pour congés d'été :**

Pour la direction, il est trop tôt pour répondre ! Il y aura un minimum de 3 semaines mais pas de dates. La direction a plus de facilité à prévoir du chômage que des congés et tant pis si les collègues ne peuvent pas prévoir leurs vacances.

#### **Organisation potentielle du CE :**

Pour pallier aux nombreuses fermetures du Comité d'Entreprise dues au manque du personnel pour raisons diverses, le bureau du CE propose à l'ensemble des élus l'embauche d'un salarié en intérim. Tous les membres du CE sont d'accord avec cette proposition.

#### **Questions diverses :**

**Fourniture en électricité de l'usine** : la CGT interroge la direction sur le fait qu'il n'y a plus qu'un câble pour fournir l'usine en électricité. L'avant dernier câble étant en défaut d'isolement depuis la dernière coupure de courant. S'il cède, l'usine s'arrête et la direction n'en a informé ni les salariés ni leurs représentants ! Suite à notre demande, une information sera faite à la prochaine réunion CE.

**Chômage** : les 3, 21 et 31 mars seront en chômage partiel pour l'ensemble des secteurs 6F35 en plus de ceux déjà prévus. Plus il y a de retard, moins il y a de jours travaillés, c'est parfaitement illogique !

**Bilan social** : la CGT demande à avoir le bilan social 2013 avant les NAO. La réponse est qu'il est exigible en avril. Donc c'est non, ce qui est bien dommage pour travailler sur les bilans et salaires des différents niveaux de l'entreprise.

**CICE (Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi) et autres aides publiques** : la CGT demande à connaître les montants qui vont être versés à FAI dans le cadre du CICE ainsi qu'un bilan de toutes les aides qui lui ont été versées par les différentes aides publiques et celles à venir.

**Dividende provenant de GFT Bordeaux** : le dividende de Ford Getriebe, d'un montant de 23,362 M€ a été versé le 27 janvier 2014 et non pas en décembre 2013 comme prévu initialement. De ce fait, la perte 2013 s'élèverait à - 51,9 M€ et la perte prévue pour 2014 ne serait plus que de - 1,7 M€ au lieu de - 25 M€.